



Conférence au Collège d'Europe de Bruges

**Discours de
Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF
Secrétaire général de la Francophonie**

Bruges, 20 septembre 2007

Monsieur le Recteur, croyez bien qu'il ne s'agit pas de propos convenus lorsque je vous dis merci !

Merci de m'avoir invité dans cette belle ville de Bruges que je ne connaissais pas, mais qui bruissait dans mon imagination des beautés dont on la pare - je l'ai maintenant constaté - à raison.

Merci, également, de m'offrir l'occasion de m'exprimer dans cette institution prestigieuse, dans ce centre d'excellence académique qui a formé tant de brillants étudiants.

Merci, surtout, de me permettre de m'adresser à cette jeune génération qui confère à nos engagements, à nos décisions, à nos actions tout leur sens dans la mesure où - vous le savez mieux que quiconque - nous travaillons, d'abord, pour ceux qui nous suivront, parce qu'en dernière analyse, nous sommes dans le monde ce que les mots sont dans un livre. Chaque génération en est comme une ligne, comme une phrase d'un texte sans cesse inachevé.

Je voudrais, d'abord, vous féliciter d'avoir choisi la voie que vous avez choisie. En vous inscrivant dans ce cycle d'études, vous démontrez, en effet, votre volonté d'ouverture au monde, votre volonté de vous engager au service de votre pays, au service de l'Europe, au service de la communauté internationale.

Vous incarnez avec talent ce qu'est notre identité commune aujourd'hui, je veux dire une identité caractérisée par nos appartenances multiples. Nous sommes certes les citoyens d'une nation, mais nous serons de plus en plus appelés à être les citoyens d'une région, plus encore les citoyens du monde. Un monde en prise à des mutations et des événements qui sont venus, en l'espace de quelques années, bousculer le rythme de l'histoire, les notions d'espace et de temps, les équilibres et les schémas du passé, éveiller de nouveaux espoirs, susciter de nouvelles craintes, projeter de nouvelles menaces, nous mettant par là même dans l'obligation de repenser notre devenir commun.

Nombreux et divers sont les acteurs qui contribueront à forger cet avenir, mais tous n'ont pas les mêmes objectifs, ni surtout le même intérêt, celui de servir le bien commun de l'humanité.

Dans ce contexte, j'ai la conviction que les organisations internationales ont plus que jamais un rôle essentiel à jouer, à condition, toutefois, d'évoluer, de se réformer, pour les plus anciennes d'entre elles - je pense singulièrement à l'ONU - et, de s'adapter aux conséquences des bouleversements que j'évoquais.

De fait, au siècle dernier, par deux fois, l'ensemble de la communauté internationale a ressenti la nécessité de se retrouver au sein d'institutions communes, dans le cadre de la Société des Nations d'abord, puis de l'Organisation des Nations unies, ensuite. C'était, dans un cas comme dans l'autre, au lendemain d'une guerre meurtrière dont le monde était sorti endeuillé, dévasté, disloqué.

Rien de tel ne s'est produit au lendemain de la Guerre froide. Loin de moi, certes, l'idée de dresser un parallèle dont j'ai bien conscience qu'il serait insultant pour la mémoire des dizaines de millions de victimes de ces deux conflits sanglants. Il n'en demeure pas moins que la fin de la Guerre froide s'est accompagnée de bouleversements géopolitiques considérables, qui plus est sur fond de mondialisation, qui auraient justifié l'élaboration d'un nouveau pacte mondial.

En effet, les grandes utopies se sont effondrées, la menace d'une guerre entre les deux blocs s'est éloignée, le principe de bipolarité s'est rompu entraînant dans une large mesure le délitement de l'aide au développement. Et le nouvel ordre mondial que d'aucuns nous promettaient a laissé place à une situation de vacuité, une situation par défaut, voulue par certains, subie par d'autres, une situation caractérisée par le triomphe du marché et des lois attachées à l'ordre libéral, par la multiplication des conflits à l'intérieur même des nations, par l'affirmation d'une unique superpuissance, qui s'est très vite accompagnée de l'idée que la gestion de l'après guerre froide, par l'ONU et les organisations régionales, ne pouvait se réaliser sans l'accord et l'appui actif de cette superpuissance.

Cette incapacité d'instaurer une gouvernance mondiale véritablement multipolaire, véritablement solidaire, véritablement démocratique et pacifique, est pour beaucoup dans les critiques, souvent justifiées, dont font l'objet les organisations internationales, tant d'ailleurs les organisations régionales que le système des Nations unies, dont certains brocardent l'impuissance, une impuissance qu'ils contribuent, pourtant, à entretenir. Mais il faut bien reconnaître qu'à vouloir affronter les problèmes de demain avec les organisations d'hier, on s'expose à rencontrer la crise que l'on connaît aujourd'hui.

Pour autant, ne nous trompons pas de cible ! Je le répète : les organisations internationales sont et resteront des acteurs majeurs de la scène internationale. A cela plusieurs raisons, directement liées aux réalités de notre monde contemporain.

Je veux parler, tout d'abord, de notre interdépendance croissante. La plupart des défis majeurs de ce siècle commençant sont devenus transnationaux. Parlant de la protection de l'environnement, de la maîtrise des flux migratoires, des grands enjeux technologiques et de la génétique, de la lutte contre la prolifération d'armes de destruction massive, contre le trafic de drogue, contre la criminalité organisée, ou le terrorisme international, quel Etat peut prétendre, aujourd'hui, résoudre seul ces grands problèmes qui engagent, certes, le devenir de ses citoyens, mais qui engagent en même temps le devenir de la planète ?

Les organisations internationales sont les mieux à même de gérer et d'encadrer cette interdépendance, tant en termes de coordination, que de négociation ou d'institutionnalisation. Bien plus, elles sont les seules à pouvoir réaliser cette nécessaire synthèse entre des conceptions, des intérêts nationaux souvent divergents, condition préalable à toute politique véritablement multilatérale.

Je veux parler, ensuite, des fractures révoltantes qui déforment le monde et qui vont en s'aggravant : fracture économique, fracture sanitaire, fracture éducative, fracture numérique, auxquelles est en passe de s'ajouter une fracture environnementale.

Les organisations internationales sont les mieux à même, non pas de renverser cette tendance - il y aurait beaucoup à dire, à ce propos, sur les objectifs poursuivis et les résultats atteints par le FMI, la Banque mondiale, ou l'OMC ces dernières années - mais de rappeler la communauté internationale à ses devoirs, à ses responsabilités, pour l'inciter à s'engager, à agir, et à honorer ses promesses. Car qu'en est-il, presque quarante ans après, de la promesse de consacrer 0,7 % du PIB à l'aide publique au développement ? Qu'en est-il, 7 ans après, de la promesse d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement à l'aube de 2015 ? Sachez, qu'au rythme actuel, nous avons déjà pris, en moyenne, cent ans de retard sur la date fixée.

Je veux parler, également, de la persistance de foyers de crises régionales, ou de conflits à l'intérieur des nations qui posent un défi à l'ensemble de la communauté internationale.

Les organisations internationales, au premier rang desquelles l'ONU, sont les mieux à même de servir la paix et la sécurité internationale, parce que j'ai la conviction qu'on ne résout rien par la force, qui plus est unilatéralement ! Seul un traitement politique négocié, associant l'ensemble des acteurs avec l'appui et la garantie de la communauté internationale, peut déboucher sur des solutions durables.

Je veux parler, enfin, de l'influence grandissante des forces de la mondialisation, de la diversification et de la multiplication des lieux de pouvoir transnationaux.

Les organisations internationales sont les mieux à même d'élaborer des normes communes, de développer un état de droit international fondé sur les droits de l'Homme et les droits sociaux, la protection de l'environnement, l'éthique des affaires, la diversité culturelle.

Les pays de la planète n'ont donc d'autre choix que de gérer ensemble la mondialisation et les défis qui en résultent. Ils n'ont d'autre choix que de construire, ensemble, l'architecture du monde de demain. Et ils ne pourront y parvenir sans coopérer étroitement.

A cet égard, des développements prometteurs s'enracinent ou se développent à l'échelon régional depuis plusieurs années. Je pense bien sûr à l'Union européenne qui est devenue un pôle de stabilité pour l'Europe et au-delà, à l'Union africaine qui s'est pleinement saisie de ses responsabilités en matière de sécurité et de paix, à la Communauté des Etats indépendants, à l'ASEAN, au Mercosur, à l'Alena, et bien d'autres encore. La construction d'unions régionales fortes ne saurait pourtant suffire. Il leur faut tisser des liens puissants entre elles, mais aussi avec l'organisation universelle. Il y va de l'éclosion harmonieuse d'un monde multipolaire.

Plus largement, cette coopération doit se déployer dans le cadre d'un système international rénové, tout à la fois, plus démocratique, plus juste, qui prenne en compte les mutations et les réalités du monde contemporain. C'est-à-dire un système fondé sur la dignité de l'homme, sur le respect de la diversité des identités et des cultures, un système ouvert aux pays en développement, un système ouvert aux nouveaux acteurs publics ou privés de la scène internationale, un système fondé sur des valeurs universelles, un système à même de renforcer le sentiment de notre communauté de destin, un système dans lequel tous les hommes puissent se reconnaître et se projeter.

Ces caractéristiques, l'Organisation internationale de la Francophonie, les a faites siennes. Et c'est en cela que je la qualifie, souvent, d'organisation internationale de nouvelle génération, une organisation moderne, et pour le moins originale.

Originale par sa genèse. La Francophonie a en effet pris corps par la base dans les années 60. C'est ainsi que des universitaires, des maires, des parlementaires, des journalistes originaires de pays ayant le français en partage vont décider de se regrouper au sein de réseaux associatifs. Très tôt était née l'idée, notamment sous

l'impulsion de Léopold Sédar Senghor qui rêvait, dès 1948, d'un « Commonwealth à la française », de renforcer les liens entre pays francophones en les dotant d'une organisation intergouvernementale. Ce sera chose faite avec la création, en 1970, à Niamey, d'une Agence de coopération culturelle et technique, sur la base d'un traité signé, alors, par 21 pays. Il faudra attendre presque vingt ans pour que cet ensemble s'affirme véritablement dans sa dimension politique, avec la tenue, en 1986, à Versailles, du premier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui depuis lors se réunissent tous les deux ans. L'élan était donné : un Secrétaire général est élu pour la première fois, lors du Sommet de Hanoï, en 1997. Le travail de simplification et de rationalisation des structures et des modes de fonctionnement se poursuit jusqu'en 2005, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle Charte de la Francophonie.

Originale, la Francophonie l'est aussi par sa composition. On ne saurait la qualifier d'organisation universelle puisqu'elle ne regroupe pas l'ensemble des Etats existants, on ne saurait pour autant la qualifier d'organisation régionale, puisqu'elle n'est pas circonscrite dans un cadre géographique limité. Je la qualifierais, pour ma part, d'organisation intercontinentale dans la mesure où les 68 Etats et gouvernements qui la composent, désormais, sont répartis dans l'ensemble des régions du monde.

Originale, la Francophonie, l'est également, par la nature de ses participants puisqu'elle accueille tout à la fois des Etats, mais aussi des gouvernements : le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Communauté française de Belgique. Bien plus, elle a su garder toute leur place aux réseaux associatifs de la première heure. Et elle est sans doute la seule organisation internationale à compter, parmi ses opérateurs directs, reconnus par les Sommets, des universitaires, des chercheurs regroupés au sein de l'Agence universitaire de la Francophonie et de l'Université Senghor d'Alexandrie, des maires de grandes villes, membres de l'Association internationale des maires francophones, un média, TV5. Il faut y ajouter des parlementaires nationaux réunis au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Elle s'appuie, en outre, sur un important réseau d'organisations internationales non gouvernementales.

Ce sont tous ces traits distinctifs qui font l'originalité de la Francophonie, en même temps que sa modernité. Car tandis que changeait la physionomie du monde, la Francophonie changeait aussi, décidée à être un acteur à part entière sur la scène internationale et à promouvoir un véritable projet de société à l'échelle de la planète.

J'en veux pour preuve les Etats qui nous rejoignent année après année, et qui nous ont permis d'élargir notre coopération Nord-Sud à une coopération Est-Ouest, à engager des collaborations toujours plus étroites avec les autres organisations internationales dont ils sont membres : l'Union européenne, le Commonwealth, l'Union africaine, la Ligue des Etats arabes, mais aussi l'ONU.

Ces Etats, dans lesquels la langue française est rarement langue maternelle, le plus souvent langue seconde, parfois même troisième langue, se reconnaissent dans le projet de société que nous privilégions, dans les valeurs qui le sous-tendent.

A cet égard, il est un mot d'ordre qui irrigue toutes nos actions, tant dans le domaine de la coopération éducative, culturelle, économique, que dans le domaine politique et diplomatique. Réaliser l'unité dans le respect de la diversité. Je dirais même que toute coopération doit partir de cette diversité culturelle, sociale, religieuse.

C'est dans cette perspective qu'il faut inscrire, notre mission première, notre combat parfois mal compris pour la promotion de la langue française, qu'il faut entendre comme un engagement plus vaste au service de la diversité linguistique. Je sais que vous êtes, ici, attachés à cette diversité, puisque le français est l'une des deux langues de travail et d'enseignement du Collège d'Europe, à côté de l'anglais.

La langue française et toutes les actions que nous menons en son nom sont une manière de défendre toutes les langues, toutes les cultures, le génie de nos spécificités propres. J'en veux pour preuve notre engagement pour l'élaboration,

l'adoption et la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles à l'Unesco.

Nous sommes prêts à coopérer avec toutes les aires linguistiques, et nous l'avons montré. Je pense à ces organisations sœurs lusophones, hispanophones, arabophones, anglophones, avec lesquelles nous avons noué des alliances.

Loin de nous l'idée d'un quelconque impérialisme linguistique ou politique ! Nous sommes, avant tout, au service d'un humanisme, lui-même au service de tous ! Ce que nous disons en français, nous sommes prêts à l'entendre dans toutes les langues ! Comme le disait Victor Hugo, « il importe peu quand la voix parle haut, quelle langue elle parle. » Mais entendons-nous bien ! Parler haut ne se résume pas à parler fort. Parler haut, c'est aussi et surtout parler juste, c'est parler liberté, Etat de droit, droits de l'Homme, c'est parler équité, solidarité, fraternité, c'est parler paix !

C'est aussi ce respect de la diversité qui imprègne toutes nos actions de coopération, que nous menons en partenaires, différents certes, mais égaux en dignité, et conscients d'affronter des défis, somme toute, communs.

C'est aussi ce respect de la diversité qui préside à nos interventions dans le domaine politique et diplomatique. Nous ne pouvons compter sur aucune armée. Quand bien même ! Nous avons fait un choix : celui de la persuasion, et non de la coercition, celui du dialogue et non de la force, même si nous nous sommes dotés de textes normatifs condamnant les coups d'Etat et toute autre prise de pouvoir par la force, ainsi que toute violation massive des droits de l'Homme, et nous avons, dans le même esprit, souscrit au principe de la responsabilité de protéger.

Cela étant, respecter la diversité, c'est admettre que toutes les sociétés n'avancent pas au même rythme. C'est admettre que chacune est susceptible d'emprunter le chemin de la démocratie et des droits de l'Homme, selon le génie propre à son peuple. Telle que nous l'entendons, l'universalité n'est pas synonyme d'uniformité. Il ne s'agit en aucun cas d'imposer un modèle. Bien au contraire !

Nous nous attachons à prendre en compte la diversité des réalités historiques, politiques, sociales et culturelles, et à favoriser les dynamiques endogènes ainsi que l'implication des acteurs nationaux.

Mais ce qui vaut, au sein de notre communauté, doit aussi prévaloir dans les instances internationales. La diversité se mesure, là aussi, en termes de différences culturelles, de niveaux de développement, mais aussi d'aspirations. Pourtant force est de constater que l'égalité souveraine entre des Etats souverains, que le principe « Un Etat, une voix », sont encore loin d'être réalisés dans les faits. Et de la même manière que les pays les moins avancés, siègent et délibèrent en Francophonie, à la même table que des pays du G8, nous nous attachons à favoriser, à travers, par exemple, l'organisation de concertations francophones, en marge des grandes conférences ou négociations internationales, à travers, aussi, la formation de négociateurs, cette ouverture effective des instances internationales aux pays du Sud et leur pleine participation au concert des nations. Il s'agit là d'un enjeu essentiel pour la démocratie à l'échelon international, mais aussi pour la paix. Car, en dernier ressort, nous ne prendrons conscience de notre communauté de destin que lorsque nous aurons renoncé à diaboliser les uns, à soupçonner les autres, à nous en remettre à des stéréotypes dangereux, nourris par l'ignorance ou l'arrogance, au profit d'un esprit de dialogue fondé sur le respect mutuel, la connaissance, la tolérance.

Telles sont les missions de la Francophonie, telles sont ses ambitions. Si nous nous attachons, jour après jour, à être à la mesure de l'héritage qui nous a été légué, je voudrais vous dire, en terminant, que nous avons, dans le même temps, la volonté d'être tout aussi ambitieux pour l'héritage que nous vous lèguerons, à vous jeunes générations, afin que vous puissiez dire : il y eut des Hommes de bonne volonté !

Je vous remercie.